

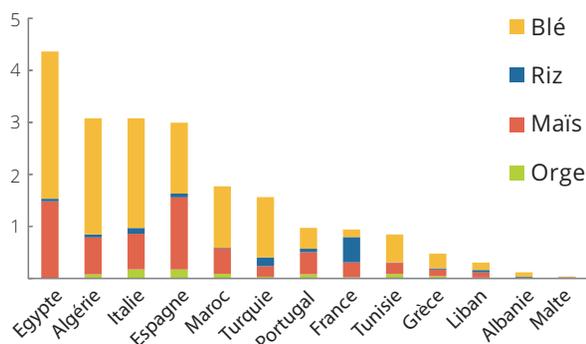
### 1) La Méditerranée: Un espace sous contraintes exposé aux retournements des marchés céréaliers

#### a. Une production sous contraintes naturelles fortes, conduisant à des échanges commerciaux importants.

Le développement agricole et la sécurité alimentaire constituent des priorités stratégiques pour les pays de la Méditerranée. La rareté de l'eau et des terres cultivables, aggravée par les contraintes climatiques, représentent autant de défis à relever pour assurer une couverture alimentaire satisfaisante. La disponibilité par habitant des ressources en eau douce renouvelable dans la région NENA<sup>1</sup> a ainsi diminué de 2/3 au cours des cinquante dernières années et ne correspond plus qu'à 10% de la moyenne mondiale ; la disponibilité par habitant des terres ne représente de son côté que 20% de la moyenne mondiale (FAO 2015). De même, les effets du changement climatique devraient être sévèrement ressentis, notamment dans la zone NENA. Selon le rapport de la Banque Mondiale (2014) "Turn down the heat, confronting the new climate normal", les rendements céréaliers en Egypte et dans la région pourraient diminuer de 30% en conséquence d'une augmentation de 1.5°C en 2050.

Les projections onusiennes indiquent que l'Afrique du Nord-Moyen Orient restera à l'horizon 2050 la région du monde la plus dépendante des importations céréaliers, avec un déficit qui pourrait atteindre 140 millions de tonnes (Projections FAO 2030/2050).

Imports de céréales MED-Amin - Moyenne 2008-12 - Mld USD



Source: FAOSTAT

Sur les 68 Mt de céréales consommées par les 5 pays de la rive sud de la Méditerranée membres du CIHEAM, plus de 42 Mt soit env. 62% proviennent des approvisionnements extérieurs (Chiffres MED-Amin).

#### b. La croissance démographique et l'utilisation grandissante des céréales pour l'élevage induisent une dépendance accrue.

La croissance démographique anticipée dans les 5 pays CIHEAM de la rive sud de la Méditerranée s'élève à +53% entre 2015 et 2050 (selon les Projections ONU révision 2015).

L'influence de cette croissance démographique devrait être amplifiée par le maintien d'une consommation élevée en céréales (en moyenne 200 kg de pain par an et par hab. en Afrique du Nord et au Proche-Orient (Abis 2015), soit deux fois la moyenne de l'UE et trois fois la moyenne mondiale). De même, les utilisations en alimentation animale continuent à s'accroître dans ces pays en quantité totale et intègrent une part croissante de produits végétaux importés (maïs et soja) (Pluriagri 2015). Dans ce contexte, la persistance de retards logistiques - limitant la performance des filières céréaliers et engendrant des gaspillages - constitue autant de difficultés à surmonter en Méditerranée.

#### c. Des marchés instables appelant une réponse politique.

La sécurité alimentaire doit être construite aujourd'hui dans un environnement marqué par l'imprévisibilité des dynamiques agricoles et céréaliers.

La conjonction d'un déficit céréalier potentiel supérieur à 100 millions de tonnes à l'horizon 2030 sur la rive sud de la Méditerranée, et la possibilité de survenue de pics inflationnistes majeurs (les prix à la tonne ayant été multipliés par 5-6 pour le riz, par 4 pour le blé entre 2005 et 2008) obligent les décideurs à anticiper des chocs brutaux sur les balances commerciales de ces pays.

Malgré une conjoncture baissière en termes de prix depuis deux ans, les facteurs de tension persistent au sein d'un bassin méditerranéen dans lequel les conditions d'accès au pain sont un déterminant majeur de la sécurité du quotidien des populations. Une information de qualité sur l'évolution des niveaux de production, de consommation et de stocks, tant locaux qu'internationaux, est donc critique pour stabiliser les marchés et les pays eux-mêmes.

#### Les pays MED-Amin représentent...

- 6% de la population mondiale (435 mln d'habitants)
- 48% de la production mondiale de blé dur (17 Mt) et 41% des surfaces cultivées en blé dur (7 mln ha) dans le monde
- 27% des importations mondiales de blé (dur et tendre) (soit 41 Mt) pour 9% des surfaces cultivées mondiales en blé tendre (18 mln ha)
- 23% des importations mondiales de maïs (soit 25 Mt) et 3% des surfaces cultivées en maïs dans le monde (5 mln ha)

#### MED-Amin

est un réseau multilatéral établi entre les 13 pays du CIHEAM à leur demande oeuvrant à promouvoir une information de qualité sur l'évolution des marchés céréaliers et à favoriser un échange d'expérience autour des meilleures pratiques en matière de politique céréalière.



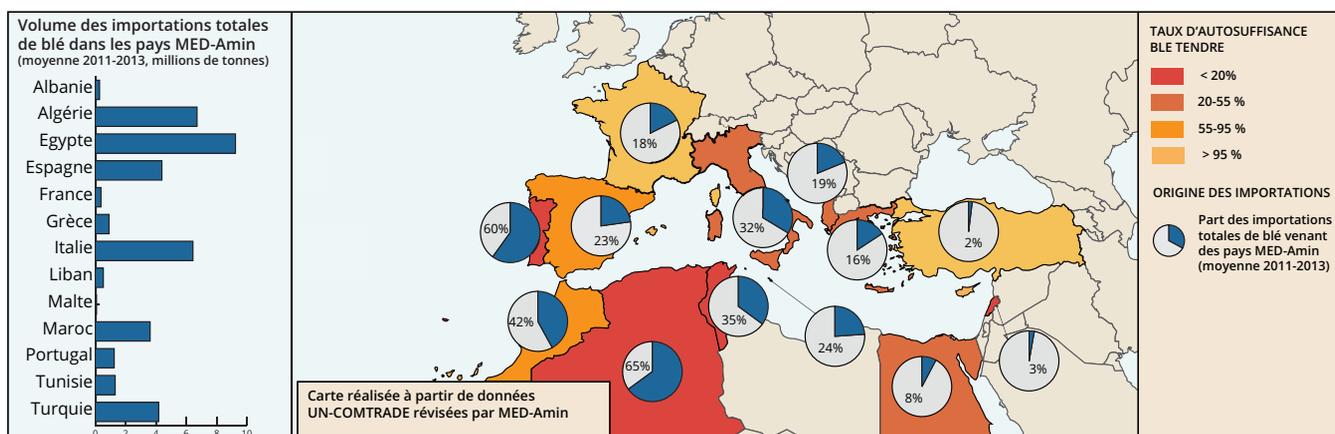
CIHEAM  
Centre International de Hautes Études  
Agronomiques Méditerranéennes

Pour en savoir plus:

[www.med-amin.org](http://www.med-amin.org)

ou Twitter: [MEDamin\\_network](https://twitter.com/MEDamin_network)

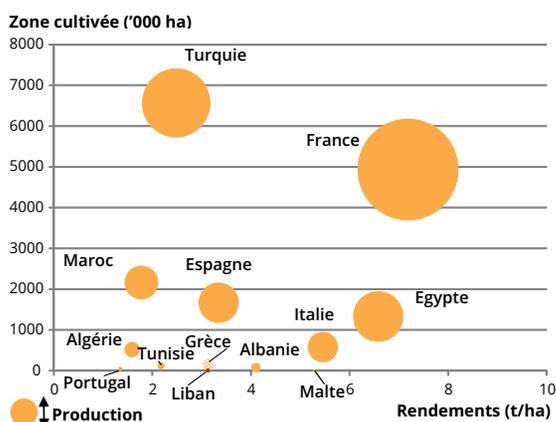
1 Afrique du nord/Proche-orient



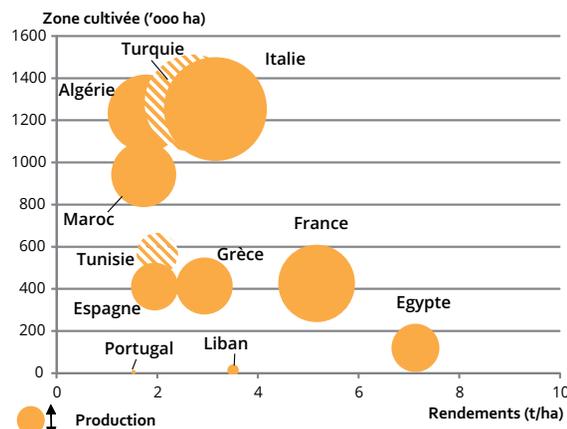
La Zone MED-Amin, un espace d'échange céréalier étroitement interconnecté, épicerie des échanges céréaliers mondiaux

# Panorama des productions céréalières dans les pays du réseau MED-Amin

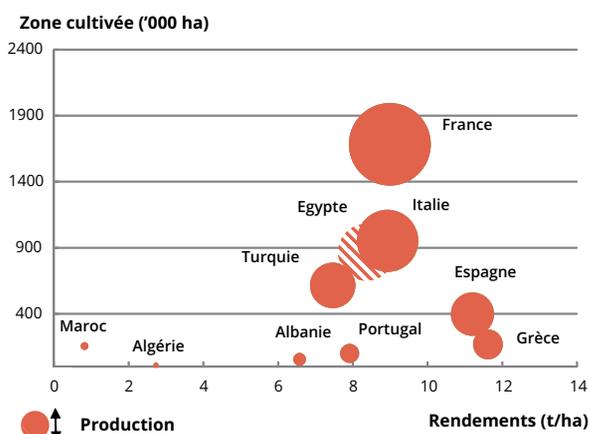
## Blé tendre



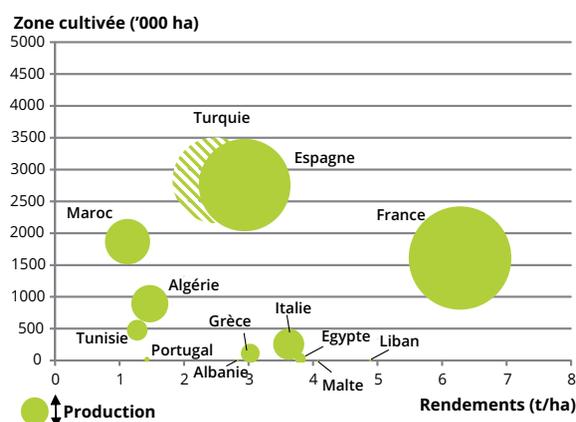
## Blé dur



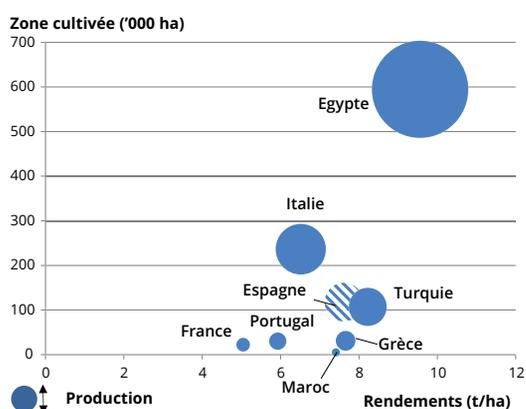
## Maïs



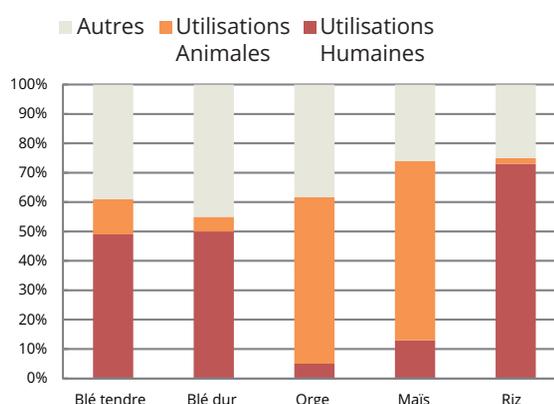
## Orge



## Riz



## Utilisations principales Moyenne zone MED-Amin



Source des graphes : Données MED-Amin - Moyenne 2010-13

- **Le blé** reste très majoritairement destiné à la consommation humaine dans la région. Environ 41 Mt de blé sont importées par ces pays chaque année: un tiers se fait en interne entre ces 13 États (ce taux peut atteindre 60 à 70% dans le cas de l'Algérie et du Portugal). Parmi les pays de MED-Amin, seules la France et la Turquie présentent une autosuffisance, et même une forte capacité d'exportation.
- **Le maïs** sert essentiellement à nourrir le bétail. Il en est importé environ 26Mt chaque année dans la zone étudiée. Il provient à 90% de pays hors MED-Amin
- **L'orge** sert également en majorité à l'alimentation animale. Ce sont environ 3 Mt qui sont importées en moyenne ; plus de 40% de l'orge échangée par les pays MED-Amin/CIHEAM est issue de leurs propres productions.
- **Le riz**, enfin, dont la production ne représente que 1% de la production mondiale est importé en moyenne pour 2 Mt par an. L'Egypte, qui présente le niveau de consommation par habitant de loin le plus élevé (environ 40 kg/an, contre 5 à 10 ailleurs), représente à elle seule un tiers de ces importations régionales.

## 2) Politiques céréalières récemment mises en oeuvre par les pays MED-Amin

Les politiques au sud et à l'est de la Méditerranée sont globalement marquées par l'interventionnisme public (soutien à la production et prix subventionnés pour les consommateurs) tandis que les pays du sud de l'Union Européenne appliquent la Politique Agricole Commune (PAC). La PAC 2014-2020 vise une meilleure protection de l'environnement et se base sur des Mécanismes d'intervention ne se déclenchant qu'en cas de crises majeures et agissant comme filet de sécurité. Un système d'aides directes à l'hectare existe dans le pilier I (certains soutiens couplés pouvant être affectés à des types spécifiques de production en difficulté et à la qualité) tandis que le pilier II est ciblé en particulier sur le développement rural.

- **Albanie** L'Albanie présente une production céréalière relativement stagnante sur les dix dernières années, conséquence de coûts de production élevés. Les mesures politiques engagées visent à accroître la production de maïs, largement importé pour l'alimentation animale. La stratégie à court et moyen terme inclut des efforts en termes de mécanisation, de pertes post-récolte et de stockage.
- **Algérie** L'Algérie a mis en place un programme d'intensification de la céréaliculture (2015-19), marqué par le développement de la production et de la productivité pour atteindre un objectif de 6,7 Mt, ainsi que par l'intégration des filières (modernisation des équipements agricoles, irrigation, renforcement des capacités de stockage, adaptation des politiques de soutien des prix).
- **Espagne** L'Espagne a choisi de conforter la production de riz à travers des soutiens volontaires couplés pour prévenir la disparition de cette production. Les politiques visent aussi à soutenir la qualité du riz, par des appellations d'origine protégée (il existe trois riz AOP), la production intégrée, et la qualité du blé dur et du blé tendre qui est analysée chaque année.
- **Egypte** La feuille de route égyptienne pour 2014-2018 (SADS 2030) s'articule autour de mesures visant à augmenter la production de certaines cultures (blé, orge, maïs) et à réduire la production de riz. Ce plan d'action est aussi caractérisé par des actions fortes autour de la réduction des pertes et l'accroissement des capacités de stockage, avec l'objectif de réduire de 25-30% le niveau actuel de pertes.
- **France** Les aides couplées sont utilisées notamment pour le blé dur en zone traditionnelle (pourtour méditerranéen). Des mesures de gestion de marché persistent pour le blé tendre (stockage public) avec des outils de gestion de crise limités à 3Mt, et un prix de déclenchement bas (101,31 €/t). Les instances interprofessionnelles ont par ailleurs élaboré une stratégie céréalière pour 2025 fondée sur 5 axes : performance environnementale, adaptation aux débouchés (plan protéine des blés...), volatilité et gestion du risque, amélioration de la chaîne logistique et développement de nouveaux débouchés (chimie du végétal, biomasse).
- **Grèce** La Grèce a mis en place un soutien couplé pour le blé dur et le riz en complément des aides PAC. Des mesures spécifiques sont prises également en faveur des petites îles égéennes (aides à l'approvisionnement et à la production locale). Les mesures liées au développement rural sont utilisées pour soutenir les infrastructures de stockage et de transformation.
- **Italie** L'Italie dispose d'une production industrielle (notamment de pâtes) nécessitant de grands volumes homogènes de matières premières, alors que la production nationale de blé (surtout blé dur) est fragmentée et de qualité hétérogène. Elle a donc mis en place une instance de coordination avec les professionnels dont le but est de promouvoir la compétitivité internationale de la filière pâtes, de stimuler les accords de filière, d'améliorer la qualité et le regroupement de l'approvisionnement. Le pays a également développé un plan de modernisation de ses centres de stockage.
- **Liban** L'élément central de la politique céréalière du Liban est le soutien apporté aux producteurs nationaux de blé et d'orge. L'office des céréales achète à prix subventionné aux producteurs locaux. Des prix subventionnés sont consentis aux meuneries et aux boulangeries, les consommateurs finaux bénéficiant ainsi d'un prix réduit pour le pain.
- **Maroc** La production céréalière est encadrée par le Plan Maroc Vert dont les objectifs de production de céréales en 2020 ont été revus à la hausse. Le plan de relance de la filière 2015-2020 est caractérisé, en amont, par un recentrage géographique de la production sur des périmètres à rendements élevés. Hors de ces zones, le Plan prévoit des mesures de reconversion et la réalisation de projets d'agrégation et d'intensification sur une superficie de 3 Mha. En aval, le Plan Maroc Vert prévoit la finalisation du processus de libéralisation entamé et le développement du secteur privé dans son rôle de stockage, transformation et distribution.
- **Portugal** Le Portugal reconnaît au secteur privé un rôle majeur dans l'organisation du secteur céréalière, celui-ci étant maître de son développement. L'approvisionnement céréalière est organisé à travers une série d'associations de producteurs, la filière riz étant la plus concentrée, suivie de la filière maïs.
- **Tunisie** La filière céréales demeure fortement administrée. Les prix sont fixés à pratiquement tous les stades, reflétant la stratégie de sécurité alimentaire adoptée dans le pays qui est destinée à assurer une stabilité sociale, les prix au consommateur servant de base pour la détermination des prix au producteur. A cette fin, des compensations quasiment universelles sont versées aux opérateurs économiques de la filière via la Caisse Générale de Compensation. La filière est ainsi largement subventionnée (ex: 56% du prix en bout de chaîne, pour la semoule) avec un mécanisme de régulation qui se révèle de plus en plus coûteux.
- **Turquie** La politique céréalière turque s'articule en amont autour d'un système d'enregistrement des exploitations agricoles, d'une prévention de la fragmentation des terres agricoles, d'études de remembrement des terres, d'un système de conseil agricole, d'organisations de producteurs, de soutiens à l'agriculture et au milieu rural, de soutiens à la production et à l'utilisation de semences et plants certifiés, d'un encouragement de la production, en particulier pour l'agriculture biologique. En aval, les prix sont régulés ; un système d'entreposage a été créé avec la collaboration du Conseil turc des céréales (TMO) pour faciliter le commerce des céréales, les stocker et les standardiser.

### 3) Quelles sont les actions nécessaires à l'amélioration du suivi des marchés céréaliers en vue d'assurer la sécurité alimentaire ?

Face à un environnement complexe, sujet à des retournements de tendance brutaux et difficiles à anticiper, le développement d'une capacité d'action concrète passe en premier lieu par la mise en place d'un climat de confiance propice à la collecte, au partage et à la diffusion de l'information pertinente au moment opportun. Cette information doit éclairer tant la situation mondiale que les marchés nationaux et les meilleures pratiques en termes d'organisation de filières (soutien, logistique, stockage).

#### a. Renforcer les capacités d'action des pays, pour une meilleure connaissance de la situation et une transmission effective de l'information

Dans cette perspective, il est indispensable de soutenir les structures et mécanismes permettant la bonne diffusion de l'information dans les deux sens (niveau local/niveau national, niveau mondial et régional/niveau national, administrations / décideurs, secteur public / secteur privé).

Le réseau MED-Amin anime des collectes régulières de données (statistiques historiques, avancées de récolte, prévisions...). Les points focaux activent leurs sources d'information nationale (offices de statistiques, bureaux douaniers, associations agricoles...). Cette activité permet de faire le point des données manquantes, de qualité insuffisante, trop tardives, ou encore insuffisamment suivies. Elle permet également d'éclairer progressivement les besoins en renforcement des capacités.

#### b. Mettre en oeuvre les outils pour de meilleures prévisions et améliorer l'information nécessaire à l'anticipation

Les services de suivi des marchés devraient être en mesure d'anticiper les évolutions à court terme, que ce soit des prévisions de récolte et de production de l'année en cours, des évolutions de prix et de disponibilités sur les marchés

mondiaux, de capacités de stockage utilisées et mobilisables ou encore de consommations pour les différentes utilisations (alimentation humaine, animale, semences, autres). MED-Amin met à disposition de ses membres des outils de veille quotidiens (Scoop.it sur l'actualité des marchés céréaliers) et mensuels (Newsletter, Press review) invitant les points focaux et leurs interlocuteurs à se tenir informés en temps réel de l'évolution des marchés. Le réseau s'attache par ailleurs à se faire le relais d'autres initiatives de suivi des marchés céréaliers (AMIS/FAO, CIC, UE (DG-Agri, CCR), USDA, ...). Il peut proposer des sessions de renforcement de capacités en collaboration avec ses partenaires pour accroître les capacités en termes de prévision de marché. Enfin, le réseau de compétences du CIHEAM peut être mis à contribution pour analyser les filières céréalières dans les pays.

#### c. Renforcer le dialogue entre les différents partenaires, pour valider la pertinence des informations et stimuler l'engagement des acteurs autour d'objectifs stratégiques communs

En complément des différentes actions mises en place pour réaliser des prévisions à court terme, le suivi de l'impact des politiques céréalières et l'anticipation de l'impact des changements de politiques ou de stratégies sont essentiels.

La réunion au niveau national de panels incluant les professionnels des différents secteurs concernés (statistiques, douanes, organisations de producteurs, transformateurs...) pour discuter des résultats produits, les valider et les compléter, peut se révéler fructueuse. MED-Amin peut appuyer ces initiatives par l'échange de bonnes pratiques entre les pays du réseau.



### Que peuvent faire les décideurs ?

- S'assurer que les services responsables de la collecte et des analyses de données ont les moyens de fonctionner, sont coordonnés et font circuler l'information efficacement et sans délai.
- S'assurer qu'un suivi suffisant des grands éléments statistiques (production, stockage, consommation, pertes...) est réalisé - afin de pouvoir construire des bilans céréaliers au plan national - et qu'une veille est effectuée pour anticiper les évolutions de marché à court terme.
- Nouer un dialogue de confiance avec les acteurs professionnels pour co-construire des politiques et stratégies, intégrant notamment les problématiques spécifiques à l'approvisionnement.
- Promouvoir la coopération intersectorielle, régionale et internationale relative aux marchés céréaliers.

### Pour aller plus loin

- Abis, S. (2015), *Géopolitique du blé, Un produit vital pour la sécurité mondiale*. Editions IRIS-Armand Colin
- AMIS, *Market Monitor*, <http://www.amis-outlook.org/amis-monitoring/monthly-report/en/>
- CIHEAM, *Mediterra 2014. Logistique et commerce agro-alimentaire, un défi pour la méditerranée*, Presses de Sciences Po, 2014, 556 p.
- CIHEAM Statistical review, Nov. 2015 <http://ciheam.org/images/CIHEAM/PDFs/AlaUne/CIHEAM%20Statistical%20Review%202015.pdf>
- FAO. 2015. *Aperçu Régional de l'Insécurité Alimentaire - au Proche-Orient et en Afrique du Nord: Renforcer la collaboration régionale et bâtir la résilience pour la sécurité alimentaire et de la nutrition*, Le Caire, Egypte, FAO. et FAOSTAT
- FAO, World Bank, *The Grain Chain Food Security and Managing Wheat Imports in Arab Countries*, Joint Report, Washington, March 2012
- Marty P. (collab. Manceron S., Le Mouël C., Schmitt B.), 2015. *Le système alimentaire de la région Afrique du Nord - Moyen-Orient : Une analyse rétrospective, 1961-2011*. Rapport pour Pluriagri, Paris : INRA DEPE, 213 p.
- Ton Nu C., Martin N., (2015), *MED-Amin - Une initiative multilatérale de suivi des marchés pour la sécurité alimentaire en Méditerranée*, CIHEAM Watchletter n°34, octobre 2015.